

Rôle de l'orthographe dans l'expression de la pensée

Autor(en): **Bernard, J.-B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **8 (1879)**

Heft 6

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039717>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

rude labeur ; si je n'ai d'autre moyen, pour les graver dans ma mémoire, que la répétition ! Pour alléger ma tâche, je composerai des formules propres à me rappeler à la fois la *prononciation* et la *signification* des racines. Il m'importe peu que cette formule soit bizarre, que le rapport en paraisse singulier, pourvu que j'atteigne mon but, qui est de retenir sans trop de peine le sens de chaque mot. Donnons ici quelques exemples, on saisira mieux notre pensée.

Pour me rappeler la racine *Buch*, livre, je me servirai du mot *bouquin* ; le mot *bande* me fera retenir la racine *Band*, ruban ; la formule, *Arme au bras*, gravera dans ma mémoire la signification de *Arm*, bras. *Tinte*, encre, sera retenu par *teinté*, livre *teinté* par l'encre.

Ces quelques exemples suffiront pour donner la clef de cette méthode. Désirez-vous appliquer un procédé analogue pour la mémoire des nombres, des dates, des statistiques, etc., forgez-vous un tableau où chaque unité simple sera représentée par une articulation ou une lettre de l'alphabet. Si vous avez à vous rappeler, je suppose, le nombre d'habitants de Paris, vous chercherez un mot propre à éveiller dans votre esprit le souvenir de la ville en question et renfermant en même temps les lettres ou les articulations qui représentent le nombre à retenir. C'est là, on le voit, une véritable association d'idées.

Nous n'entrerons pas dans de plus longs détails. Les lecteurs qui désireraient connaître à fond cet art ingénieux n'auront qu'à recourir aux ouvrages spéciaux traitant cette matière (1).

R. HORNER.

Rôle de l'orthographe dans l'expression écrite de la pensée.

Sion, le 8 avril 1879.

Monsieur le Rédacteur,

Un ancien inspecteur d'académie, aujourd'hui professeur de philosophie à l'Université catholique de Paris, M. Antonin Rondelet, vient de publier deux ouvrages éminemment utiles à tous

(1) Qu'on lise à ce sujet l'ouvrage allemand si curieux du docteur Koth, ou que l'on se procure les publications que le savant abbé Moigno prépare en ce moment sur la mnémonique. Outre une infinité de formules mathématiques, M. Moigno, rédacteur des *Mondes*, a appris douze langues à l'aide de la méthode dont nous venons d'exposer les principes.

M. Koth est parvenu à caser dans sa tête, entre autres choses, et sans beaucoup d'efforts, les trente mille nombres qui composent les tables des logarithmes.

ceux qui cherchent à s'initier aux secrets de l'art si important de la composition écrite et parlée (1).

Permettez-moi, Monsieur le Rédacteur, de détacher du dernier de ces ouvrages quelques pages charmantes sur le *rôle de l'orthographe dans l'expression écrite de la pensée*. Ceux de vos abonnés qui partagent les idées que j'ai émises à ce sujet devant l'assemblée de Sierre, et soutenues dans les colonnes hospitalières du *Bulletin*, me sauront gré sans doute de leur avoir fait connaître un travail magistral qui sanctionne leur manière de voir dans un style où la netteté et l'originalité des pensées le disputent à la force du bon sens et à l'élégance de la diction.

« On peut se demander, dit M. Antonin Rondelet, comment il se fait que le langage écrit suffise à nous manifester la pensée tout entière, alors que, pour se faire entendre, il lui manque un si grand nombre de moyens mis en œuvre par le discours.

» Lorsqu'un homme parle, ce ne sont pas seulement les mots eux-mêmes qui lui servent à mettre son âme en dehors ; tout l'aide dans cette traduction : les gestes devancent la phrase qui va être prononcée, et lorsque la voix s'est tue, le geste encore appuie l'intention, commente le discours, achève le jugement. De leur côté, les phénomènes qui se rattachent à la voix sont nombreux, distincts, saisissants ; chacun d'eux se prête de lui-même à préciser et à augmenter la signification de la pensée : la précipitation ou le ralentissement du débit, le moindre changement dans l'allure, la plus petite de toutes les modifications apportées aux intervalles sensiblement égaux qui, dans la prononciation, séparent les mots les uns des autres, ou bien encore une certaine insistance sur l'articulation des consonnes, sur l'émission de la voyelle, un ton qui tantôt s'élève et tantôt s'abaisse, une intention rapide de rudesse ou de douceur, rien de tout cela n'est perdu, rien ne manque d'avoir un sens pour celui qui écoute. Le corps lui-même et, dans une certaine mesure, le vêtement s'associent au discours : le regard brille ou s'éteint, les yeux laissent échapper des larmes communicatives ; la physionomie s'illumine d'une grâce qui repose, ou s'épanouit d'un rire qui se répand. Tout conspire, comme on le voit, par une merveilleuse harmonie, à ouvrir de nouveaux aspects sur l'âme de l'orateur, à la rendre saisissable simultanément par les révélations les plus diverses ; la nature semble avoir elle-même pris soin de nous épargner à cet endroit tout effort et toute étude.

» Le style écrit paraît auprès de cette abondance de moyens, bien pauvre, bien dénué de ressources, et l'on comprend qu'un écrivain ne se représente point sans une certaine appréhension le moment critique où une intelligence médiocre et inattentive, telle qu'en apportent un certain nombre de lecteurs, va se trouver face à face avec un texte sans défense contre sa distraction et sa langueur. On n'entend plus résonner ici l'accent vibrant et sympa-

(1) *L'Art d'écrire et L'Art de parler*.

thique de la voix humaine ; on ne voit plus devant soi un orateur qui commande l'attention et qui vous regarde en face pour bien s'assurer qu'elle est en effet obtenue. Celui qui est chargé de donner aux caractères muets du livre une portée, une signification, une parole, c'est précisément ce lecteur indifférent et somnolent : c'est lui qui, sans secours et sans auxiliaire, doit rattacher les unes aux autres les différentes sections de la phrase, les divers membres de la période, les parties lointaines d'un même discours. Encore bien que les lignes soumises à ses regards soient écrites dans sa langue maternelle, il ne laisse pas d'avoir un véritable travail de transcription, pour transporter dans son propre esprit la pensée intégrale de l'écrivain. Il faut attribuer son sens propre à chaque terme, et en même temps déterminer le rapport logique qui le rattache tout à la fois et à ce qui précède et à ce qui suit. C'est précisément ce rapport que le commentaire de la voix et du geste marque si aisément, au point de dispenser l'interlocuteur, non pas seulement de tout effort, mais presque de toute attention.

» L'interprétation du style écrit se trouve facilitée cependant par une loi grammaticale dont il ne me paraît pas, jusqu'à présent, qu'on ait pris la peine d'expliquer la nature et de marquer la portée : je veux parler de l'orthographe. Lorsqu'on lui a, à plusieurs reprises, livré avec tant d'imprudences de si rudes assauts, il est bien probable qu'on ne se rendait point compte du rôle qu'elle joue dans l'interprétation de la pensée, vis-à-vis de celui qui se trouve pour la première fois aux prises avec un texte écrit sur lequel il n'a aucune notion antérieure.

» Cette assertion vaut la peine d'être établie.

» L'écriture, telle qu'elle se pratique lorsqu'il s'agit non pas seulement du français, mais de toutes les langues fixées et analysées, n'est point du tout, comme on se plaît mal à propos à le répéter, la peinture graphique des sons vocaux. Il s'est trouvé en effet, il y a quelque trente ou quarante ans, un grammairien novateur, pour mettre sous la forme d'un livre cette assertion hautement imprudente. M. Marle a tout fait au monde pour accréditer son système, lequel consistait à n'employer que les lettres rigoureusement nécessaires pour obtenir du lecteur qui les assemble oralement la représentation phonétique de la syllabe.

» Sans entrer dans aucune autre considération relativement à cette extermination radicale de l'orthographe, on se heurtait tout d'abord à un obstacle aussi imprévu que dirimant : il devenait en quelque sorte impossible de déchiffrer instantanément cette prose bizarre. On éprouvait un sentiment analogue à celui que vous aurait donné, sinon une inscription hiéroglyphique, à tout le moins le plus fantaisiste de tous les rébus. Rien de plus facile que de s'en convaincre au moyen d'une expérience agréable. Il suffit de parcourir les légendes de certaines séries de Gavarni ou de Daumier. Il y a là telles imitations d'orthographe aventureuses, dont le sens n'est point saisissable sans effort.

» L'orthographe normale, autorisée, grammaticale, n'est pas

seulement la peinture du son, exécutée au plus près de la parole : elle renferme encore des lettres à peu près parasites et inaperçues dans la prononciation, et qui sont destinées à marquer les unes l'origine étymologique des mots au point de vue de leur formation, les autres leurs rapports de syntaxe au point de vue de leur emploi.

» Lorsque mon regard voit écrits les mots *compte, corps, poids*, etc., je suis averti par les lettres que mon œil aperçoit, lettres que l'oreille serait absolument incapable de retrouver, je suis averti de ne point les confondre avec leurs homonymes : par exemple, *compte* avec *conte*, *corps* avec *cor*, *poids* avec *pois* et *poix*. On ne peut pas se figurer combien la langue parlée renferme ainsi de sons équivalents. Nous ne nous en apercevons absolument pas, par cette excellente raison que, dans la continuité de l'entretien, le sens est trop fortement marqué pour permettre à l'interlocuteur de prendre le change. Lorsque je dis, comme je viens de le faire, « dans la continuité de l'entretien... » ou lorsque je prononce cette autre phrase : « j'ai une *dent* contre vous, » personne ne va s'aviser de douter de la parfaite homogénéité de ces deux sons. Personne non plus n'hésite sur le sens de ces deux locutions : « un capitaine qui reste avec *cent* soldats, » ou « un capitaine qui reste *sans* soldats. » Dans une conversation, l'idée même d'une difficulté n'est pas possible. Au contraire, un texte qui nous présenterait invariablement les sons *cor, poa, san*, écrits d'une façon impitoyablement analogue pour toutes les phrases possibles et imaginables, deviendrait singulièrement obscur, et ce n'est point sans un vrai labeur que nous parviendrions à en saisir et à en déterminer le sens.

» Cette impitoyable représentation phonétique ne supprimerait pas seulement les lettres étymologiques, mais aussi les lettres grammaticales.

» On entend par lettres grammaticales celles qui marquent les rapports des différentes parties de la pensée entre elles, et par là ces lettres deviennent vraiment un commentaire, semblable à celui que pourrait donner le geste ou l'intonation.

» Lorsque je lis, au début d'un livre, *telles étaient*, ou bien encore *pareils aux...*, ma pensée est doublement saisie et doublement prévenue. A la simple vue du mot *telles*, j'attends une idée féminine exprimée au pluriel. Le mot *étaient*, qui vient le second, me confirme dans cette idée de la pluralité. Si à la place d'*étaient* j'avais devant les yeux *étai*, rien ne serait fait pour m'avertir. Au contraire, si j'y ajoute, suivant les règles de l'orthographe et le sens de la phrase, ou un *s* ou un *t*, de façon à en former tour à tour *étais* et *était*, cette lettre suffit pour constituer un véritable commentaire, lequel me reporte à la personne et au temps exact du verbe. Aussi, pour achever, lorsque je vois le mot *étai* sans aucune lettre terminale, je sais que je suis en face d'un substantif masculin, lequel veut dire soutien et appui matériel.

» Nous sommes donc arrivés à résoudre la question que nous nous étions posée. Nous sommes parvenus à nous expliquer comment le langage écrit peut, sans aucun des secours que le

geste et l'accent apportent à la traduction de la pensée, venir à bout de se faire entendre au simple regard. Cette orthographe dont on médite et contre laquelle on maugrée si intempestivement, constitue donc, comme on le voit, un commentaire perpétuel et en quelque sorte interlinéaire de la pensée. Voilà pourquoi, pour clore par une remarque qui s'applique à la parole, l'épisode que nous venons de conduire à sa fin, il est tout à fait indispensable, lorsqu'on parle, de prononcer exactement les lettres orthographiques des mots lorsque la rencontre des liaisons est faite pour les mettre en évidence. C'est d'après cette règle qu'on doit dire sans affectation, mais aussi sans négligence et sans ellipse: « Les homme-s-on-t-à subir un poid-s-affreu-x-et inutile. » Cette prononciation est, pourrait-on dire, un contre coup de l'écriture.

» De semblables liaisons ne sont pas de l'essence même de la langue, à la prendre en elle-même et non plus dans ses usages littéraires. Ce qui le prouve surabondamment, c'est l'absence complète de ces liaisons dans le langage commun du peuple. Bien loin de détacher ainsi les mots les uns des autres par la mise en évidence des lettres auxiliaires faites pour en marquer les rapports grammaticaux, la conversation triviale tend à contracter les mots entre eux, et l'on entend dire, par exemple: « Les homm' assurément les plus prop' à soigné-assidûment les malad' ont... » Les consonnes et les syllabes elles-mêmes finissent par disparaître, et c'est là-dessus qu'est fondée, comme on le sait, la métrique un peu hasardée des couplets de vaudevilles. On dit: pop'... à rien... pt-ête, etc. Par cette pente, le langage reprend insensiblement le chemin des exclamations inarticulées ou à peine articulées. Lors donc qu'on veut rendre sa pensée avec le détail qu'elle exige et la netteté qu'elle comporte, il faut autant que possible communiquer au langage parlé les propriétés du style écrit, et c'est ainsi que les avantages de l'orthographe se trouvent transportés au discours lui-même par le soin et la correction de la prononciation. »

Dans l'espérance que vous voudrez bien me faire le plaisir d'insérer cette lettre en entier dans le prochain numéro du *Bulletin*, daignez agréer d'avance, Monsieur le Rédacteur, avec l'expression de mon profond respect, l'assurance de la vive reconnaissance de

Votre très-humble serviteur,

J.-B. BERNARD.



CORRESPONDANCE

L'impartialité nous fait un devoir d'insérer encore cette lettre sur les quelques questions litigieuses soulevées dans nos colonnes par divers correspondants de la Gruyère. Après cette réponse, nous déclarons la polémique close.

Romont, le 14 mai.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi deux mots de réponse à vos correspondants de la Haute-Gruyère. Je serai court et je ferai beaucoup de choses que j'au-